



anev
LES ÉLUS DE LA
VIGNE ET DU VIN

PARIS, le 8 juillet 2025

L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DE LA VIGNE ET DU VIN (ANEV) INTEGRE LE RESEAU RECEVIN



*Jean-Jacques Bolzan,
administrateur de l'ANEV,
représentant de
l'Association au sein de
Recevin*

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) a officiellement rejoint le réseau européen RECEVIN lors du Conseil d'administration de ce dernier, tenu à Bruxelles le 17 juin 2025.

Parce que les enjeux viticoles dépassent les frontières nationales, l'ANEV est fière de rejoindre ce réseau actif aux côtés de ses homologues espagnols, portugais, italiens ou encore allemands.

En 2023, la désignation de Toulouse comme "Ville européenne du vin" avait souligné le dynamisme des collectivités viticoles en France. L'adhésion de l'ANEV à RECEVIN permet désormais de porter cet engagement collectif à l'échelle européenne.

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin sera représentée au sein de RECEVIN par Jean-Jacques Bolzan, adjoint au maire de Toulouse et administrateur de l'ANEV.

« Rejoindre RECEVIN, c'est ouvrir un espace de dialogue précieux entre territoires viticoles européens. Face aux grands enjeux de demain – climat, attractivité touristique, préservation des paysages – les échanges d'expériences sont essentiels. C'est un honneur pour moi de représenter l'ANEV dans ce réseau dynamique » - Jean-Jacques Bolzan, Adjoint au Maire de Toulouse, administrateur de l'ANEV

En tant que structure représentant les élus des territoires viticoles français, l'ANEV œuvre au quotidien pour soutenir les collectivités locales dans leurs politiques viticoles, patrimoniales et environnementales. Son adhésion à RECEVIN traduit une volonté de renforcer les coopérations européennes dans un contexte où les défis auxquels sont confrontés les territoires viticoles nécessitent des actions concertées.

« L'arrivée de l'ANEV est une excellente nouvelle pour RECEVIN. Elle renforce la présence française au sein de notre réseau et témoigne d'une volonté commune de faire avancer les politiques viticoles locales à l'échelle européenne. Nous nous réjouissons de cette nouvelle coopération. » – Rosa Melchor, présidente de RECEVIN

Cette adhésion s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de l'ANEV visant à mieux faire entendre la voix des élus des territoires viticoles, en France comme en Europe.

Qu'est-ce que RECEVIN ?

Créé en 2000, RECEVIN fédère plus de 800 villes européennes du vin dans 11 pays (Allemagne, Autriche, Bulgarie, Slovaquie, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Portugal et Serbie). Ce réseau a pour objectif de défendre les intérêts des territoires dont l'économie et la culture sont fortement liées au vin, en facilitant notamment les échanges d'expériences et les partenariats, et à donner une voix aux villes viticoles auprès des instances européennes pour rappeler leur importance dans l'histoire culturelle et économique de la viticulture.

Parmi ses actions, RECEVIN désigne chaque année une « Ville européenne du vin » pour valoriser les territoires viticoles les plus dynamiques. En 2023, la ville de Toulouse a été mise à l'honneur, renforçant le rôle de la France au sein du réseau.



“ A PROPOS DE L'ANEV

Au service des élus depuis

Depuis plus de 25 ans, déjà, l'ANEV fédère les territoires viticoles au travers d'un réseau national composé de plusieurs centaines d'élus.

Au-delà des frontières politiques et géographiques, elle se mobilise avec succès pour promouvoir et défendre les territoires viticoles.

Parce que les élus sont les avocats et les messagers des professionnels de la vigne et du vin, l'ANEV se positionne comme un espace privilégié pour laisser s'exprimer et représenter les enjeux des territoires viticoles auprès des pouvoirs publics.

1999

Les missions de l'ANEV

Exprimer et représenter les enjeux des territoires viticoles auprès des pouvoirs publics

Promouvoir le dynamisme de la viticulture, de ses terroirs et de ses territoires

Favoriser la concertation, l'échange et le dialogue entre les élus de la vigne et du vin

Informier les collectivités des politiques publiques mises en œuvre par l'Etat et l'Union Européenne

